



GENERAL FISHERIES COMMISSION  
FOR THE MEDITERRANEAN  
COMMISSION GÉNÉRALE DES PÊCHES  
POUR LA MÉDITERRANÉE



**COMMISSION GÉNÉRALE DES PÊCHES POUR  
LA MÉDITERRANÉE**

**COMITÉ SCIENTIFIQUE CONSULTATIF**

**Dixième session**

**Nicosie, Chypre, 22-26 octobre 2007**

**EXAMEN DES ACTIVITÉS RÉALISÉES PAR LE COMITÉ  
DURANT LA PÉRIODE INTERSESSIONS**

**I. INTRODUCTION**

1. Le présent document résume les activités du Comité scientifique consultatif (CSC) de la Commission générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM) pendant la période intersessions de 2007. Il décrit en particulier les activités du CSC, de ses Sous-Comités, de leurs Groupes de travail et de leurs ateliers, ainsi que les autres activités conduites sous l'égide de la CGPM.
2. Il est utile de rappeler que les activités intersessions ont suivi le programme de travail défini par le Comité à sa neuvième session, puis évalué par la CGPM à sa trente et unième session tenue à Rome, en janvier 2007.
3. Il convient de souligner que de nombreuses activités pertinentes ont été exécutées dans le cadre des projets régionaux de la FAO, à savoir: AdriaMed, MedSudMed et MedFisis. L'examen des principales activités de ces projets effectuées directement pour soutenir les organes subsidiaires du CSC figure dans le document GFCM:SAC10/2007/Inf.18.
4. D'autres renseignements sur les activités intéressant le CSC, réalisées par d'autres projets nationaux ou régionaux, devraient être présentés au point 4 de l'ordre du jour de la présente session lors de l'examen des rapports nationaux des membres du CSC (document GFCM:SAC10/2007/Inf.10).

Par souci d'économie, le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à ne demander d'exemplaires supplémentaires qu'en cas d'absolue nécessité et à apporter leur exemplaire personnel en séance.

## II. ACTIVITÉS DU CSC DURANT LA PÉRIODE INTERSESSIONS

### Vue d'ensemble des réalisations du CSC

5. À sa trente et unième session (janvier 2007), la CGPM a examiné le rapport de la neuvième session du CSC, évalué l'ensemble d'activités proposées pour le Comité pour 2007, et arrêté le programme de travail du CSC entre les sessions<sup>1</sup>. Le CSC disposait de huit (8) mois pour mettre en oeuvre son programme. Les 14 réunions approuvées par la Commission ont toutes été tenues (voir tableau ci-après).

6. Durant la période intersessions, les coordonnateurs des Sous-Comités et les facilitateurs des groupes de travail ont collaboré activement avec le Président du CSC et avec le Secrétariat, notamment pour établir les ordres du jour, tenir des réunions et assurer la liaison avec les divers experts participant aux réseaux des Sous-Comités. Il convient de souligner que l'élaboration des mandats des nouvelles réunions et des nouveaux groupes de travail dont la tenue ou l'établissement ont été proposés a considérablement avancé. Globalement, le nombre de membres de la CGPM représentés est resté relativement limité. Quelques Sous-Comités se sont déclarés préoccupés de l'impact négatif potentiel de cette situation. Le lancement de CopeMed II et d'EastMed n'a pas encore eu lieu, ce qui a sans doute contribué à cette participation déséquilibrée, en termes de membres représentés.

Réunion	Date et lieu
Réunion de Coordination des Sous-Comités (RCSC)	21 septembre/Kavala, Grèce
Session du Sous-Comité de l'évaluation des stocks (SCES)	17-20 septembre/Kavala, Grèce
Session du Sous-Comité des sciences économiques et sociales (SCSES)	17-20 septembre/Kavala, Grèce
Session du Sous-Comité des statistiques et de l'information (SCSI)	17-20 septembre/Kavala, Grèce
Session du Sous-Comité de l'environnement et des écosystèmes marins (SCEEM)	17-20 septembre/Kavala, Grèce
Groupe de travail du SCES sur les petits pélagiques	13-14 septembre/Athènes, Grèce
Groupe de travail du SCES sur les espèces démersales	10-12 septembre/Athènes, Grèce
Atelier du SCSES sur l'utilisation des indicateurs socioéconomiques dans le domaine de la gestion des pêches, y compris pour les pêches récréative et sportive.	3-5 juillet/Tripoli, Libye
Atelier transversal SCSI/SCES/SCSES sur la compilation de la Tâche 1 de la CGPM	19-22 juin/Casablanca, Maroc
Atelier transversal SCEEM/SCES/SCSES sur les systèmes de gestion des Zones marines protégées (ZMP)	24-25 mai/Tunis, Tunisie

<sup>1</sup> Rapport de la trente et unième session, paragraphes 78 et 79.

Atelier transversal SCEEM/SCES/SCSES sur l'approche écosystémique des pêches (AEP)	22-23 mai/Tunis, Tunisie
Atelier transversal SCES/SCEEM/SCSES sur la sélectivité des engins de pêche	2-4 avril/Barcelone, Espagne
Atelier sur l'utilisation des données provenant des campagnes de chalutage, y compris les résultats de MEDITS	26-28 mars/Rome, Italie
Atelier transversal sur l'analyse méthodologique des données désagrégées	12-16 mars/Sète, France

### Sous-comités, groupes de travail et ateliers

7. Comme indiqué dans le tableau ci-dessus, les quatre (4) Sous-Comités ont tenu leurs sessions respectives de manière parallèle, fin septembre 2007. L'habitude récente d'appréhender de manière globale les questions intersectorielles nécessitant une interface étroite entre les Sous-Comités s'est poursuivie, en particulier pour les activités de compilation de données dans le cadre de la matrice statistique de la Tâche 1 de la CGPM, l'Approche écosystémique des pêches (AEP), les Zones marines protégées (ZMP) et les problèmes de sélectivité des engins de pêche, ce qui a favorisé les échanges multidisciplinaires et l'harmonisation des points de vue entre les experts concernés. Dans ce même ordre d'idée, une réunion transversale, tenue durant la session des Sous-Comités, a offert aux experts intervenus dans les disciplines indiquées ci-dessus une occasion d'examiner ensemble les résultats des réunions transversales connexes.

8. Durant cette période intersessions, les groupes de travail et les ateliers se sont réunis indépendamment des sessions des Sous-Comités dont ils dépendent et leurs rapports sont publiés séparément. Les rapports de toutes les réunions intersessions (voir le tableau ci-dessus) figurent dans les documents GFCM:SAC10/2007/Inf.5 à Inf.17.

9. A cours de la période intersessions, les Sous-Comités ont respectivement centré leur attention sur les questions suivantes:

- Le Sous-Comité sur les statistiques et les informations (SCSI) a syntonisé les outils de saisie des données électroniques mis au point par le Secrétariat, en tenant compte des observations émanant de l'Atelier transversal sur la compilation de la Tâche 1 de la CGPM. Il a également abordé les problèmes liés à la soumission des données sur les captures par le biais du formulaire FAO STATLANT 37A, ainsi que les incohérences entre les Sous-régions géographiques (SRG) de la CGPM et les Sous-divisions statistiques de la FAO. Il a été suggéré de mettre en oeuvre une période d'expérimentation du formulaire STATLANT 37 « compatible avec les sous-régions géographiques ». Dans le cadre de MedStat, le SCSI a ébauché les grandes lignes d'un programme de travail pour élaborer des systèmes statistiques nationaux conformes aux normes de la CGPM. Il a suggéré des mesures spécifiques pour l'établissement d'un registre de la flotte méditerranéenne pour 2008. Le Sous-Comité a également constaté la réalisation du projet MedSudMed concernant l'établissement du Système régional d'information sur la pêche et l'écosystème (FEIS). Il est convenu de donner la priorité à la normalisation de la mesure et de l'étalonnage de l'effort de pêche des différents engins. Le rapport du SCSI est publié sous la cote GFCM:SAC10/2007/Inf.6.
- Le Sous-Comité des sciences économiques et sociales (SCSES) a centré ses travaux sur l'identification des variables socioéconomiques qui pourraient être incluses dans la matrice statistique de la Tâche 1 de la CGPM, ainsi que sur l'élaboration d'analyses tendancielle et de points de référence ou de déclenchement pour donner des avis sur la

santé socioéconomique des pêcheries méditerranéennes. Le SCSES s'est également intéressé aux problèmes liés à l'utilisation de données sur le marché et d'autres mécanismes d'incitation pour expliquer les variations de l'effort de pêche. Il a entrepris une étude de la situation juridique et socioéconomique des pêches récréatives et examiné le rôle que pourraient jouer les indicateurs sociologiques dans le suivi des pêches, ainsi que les problèmes liés à la mise en œuvre de l'Approche écosystémique des pêches. Le SCSES a insisté sur la nécessité de publier un manuel sur l'utilisation des indicateurs socioéconomiques dans la gestion des pêches. Le rapport du SCSES est publié sous la cote CGPM:CSC9/2007/Inf.7.

- Sous-Comité de l'environnement et des écosystèmes marins (SCEEM): conformément à la demande faite ces dernières années par la CGPM<sup>2</sup> de renforcer la coopération avec les institutions partenaires pour la conservation et la gestion en Méditerranée (notamment, le Programme des Nations Unies pour l'environnement PNUE (RAC/SPA); l'Union mondiale pour la nature (IUCN) et l'Accord sur la conservation des cétacés de la mer Noire, de la Méditerranée et de la zone Atlantique adjacente (ACCOBAMS)), le Sous-Comité a exécuté des activités conjointes, portant en particulier sur les écosystèmes marins et les habitats sensibles en Méditerranée. Dans ce contexte, le Sous-Comité a examiné et commenté les versions préliminaires de deux publications sur l'impact des engins de pêche sur l'environnement<sup>3</sup> et sur la biodiversité dans les zones d'eau profonde de la Méditerranée<sup>4</sup>. Il met l'accent, à travers des études de cas nationales et régionales sur la nécessité de mettre en œuvre l'Approche écosystémique des pêches, si possible avec l'appui des projets régionaux de la FAO et en utilisant comme cadre un projet du Fonds pour l'environnement mondial (FEM). Le SCEEM a en outre adopté un formulaire type pour la soumission des nouvelles propositions relatives à l'établissement de Zones de pêche à accès réglementé (ZPR). Il a examiné une proposition concernant la ZPR du « Canyon du Cap de Creus » (version révisée disponible dans le document GFCM: SAC10/2007/Inf.19) sans parvenir à un consensus sur son adoption officielle. Le rapport du SCEEM est publié sous la cote GFCM:SAC10/2007/Inf.5.
- Sous-Comité de l'évaluation des stocks (SCES): suite à la demande de la CGPM<sup>5</sup> qui insistait pour qu'un nombre plus important de stocks, surtout de stocks partagés, et de sous-régions géographiques (SRG) soient couverts, on peut relever qu'en 2007 le SCES a examiné 27 évaluations dont cinq (5) sur les stocks partagés, représentant dix (10) espèces dans treize (13) SRG. L'accent a été mis sur l'utilisation de données provenant des campagnes de chalutage, notamment du programme MEDITIS, pour effectuer des évaluations des stocks et fournir des avis de gestion, y compris dans la perspective de l'adoption d'une approche écosystémique des pêches. En outre, le SCES a examiné le nouveau formulaire d'évaluation et pris acte de l'opération d'évaluation conjointe entreprise par son Groupe de travail sur les espèces démersales. Le Sous-Comité a souligné la nécessité d'entreprendre pour 2008 une évaluation conjointe des stocks de merlu, sur la base des données sur les captures commerciales et des renseignements donnés par les campagnes de chalutage. Le Sous-Comité a également suggéré d'organiser en 2008, un cours de formation sur les protocoles et les méthodes d'utilisation des données des campagnes de chalutage, si possible par l'intermédiaire d'institutions partenaires telles que CIHEAM/IAMZ. Le rapport du SCES est publié sous la cote CGPM:CSC9/2007/Inf.8.

<sup>2</sup> Cela a été réitéré au paragraphe 16 du rapport de la trentième session, avec une référence spéciale à l'identification des domaines sensibles et à la mise en œuvre de l'Approche écosystémique des pêches (AEP).

<sup>3</sup> Programme de travail pour 2006 (paragraphe 50 du rapport de la trentième session).

<sup>4</sup> Programme de travail pour 2007 (paragraphe 77 du rapport de la trente et unième session).

<sup>5</sup> Paragraphe 64 du rapport de la vingt-neuvième session.

10. Les conclusions et les suggestions pertinentes des groupes de travail et des ateliers telles qu'adoptées par les Sous-Comités respectifs, ainsi que les avis et les recommandations de chaque Sous-Comité sont résumés dans le document CGPM:CSC9/2007/3. Ils devraient être présentés au CSC par le coordinateur du Sous-Comité. Les résultats détaillés des opérations des Sous-Comités ne sont donc pas décrits dans le présent document.

### Autres questions

11. En 2007, comme en 2006, il n'a été prévu aucune réunion du **Groupe de travail mixte CGPM/CICTA sur les grands pélagiques en Méditerranée**. Pour 2008, la CGPM<sup>6</sup> a demandé que l'on donne suite aux recommandations formulées par le Groupe de travail mixte CGPM/CICTA, à sa septième session, en organisant une réunion pour améliorer les connaissances sur la biologie et l'exploitation des petits thonidés en Méditerranée et en mer Noire. La Commission était également favorable à la compilation de statistiques et à la mise en oeuvre de programmes de recherche scientifique sur les petits thonidés, en vue de la huitième session du Groupe de travail qui se tiendra en 2008. Dans ce contexte, le cadre de référence d'une étude de la CGPM sur les petits thonidés a été préparé. Un sommaire de cette étude (GFCM:SAC10/2007/Dma.2) a été établi par le Secrétariat et soumis au Comité permanent de la CICTA pour la recherche et les statistiques (SCRS), qui s'est réuni à Madrid, du 1er au 5 octobre 2007. Ce document a été examiné sous la cote « SCRS/2007/164 » et une date a été suggérée sous réserve pour la huitième session du Groupe de travail mixte (début mai 2008). Il est proposé de confier cette étude à des consultants recrutés par la CGPM. Le Comité pourrait également suggérer les actions de suivi requises pour tenir compte de l'évaluation du Groupe de travail mixte de 2004 sur les thons, les orphies et les germons juvéniles.

12. La CGPM a été accueillie comme partenaire officielle à la quatrième session du **Système de surveillance des ressources halieutiques (FIRMS)**, tenue à Rome, du 26 février au 2 mars 2007. Actuellement, le FIRMS représente un partenariat unifié comptant onze (11) organismes régionaux des pêches<sup>7</sup> et la FAO. Dans le cadre du FIRMS, on notera que les fiches techniques sur les pêches de la CGPM doivent être améliorées et régulièrement mises à jour. Durant la période intersessions, la Commission a également officiellement adhéré au Groupe de travail chargé de coordonner les statistiques des pêches.

13. Pour ce qui est de la Recommandation CGPM/2006/1<sup>8</sup> sur la gestion de certaines pêcheries exploitant des espèces démersales et des petits pélagiques, et en particulier sur les éléments à identifier pour élaborer des **programmes de gestion de l'effort de pêche**, il convient de souligner le peu de progrès accomplis et donner les indications nécessaires pour faire face à cette situation, en particulier concernant la définition de l'année de référence.

14. En ce qui concerne le **fonctionnement des Sous-Comités**, le SCES a suggéré que la réunion annuelle des Groupes de travail sur les espèces démersales et les petits pélagiques se tienne chaque année à la même période, de préférence entre la fin septembre et le début octobre, et que les sessions de chaque groupe aient une durée de cinq jours, pour permettre d'effectuer des exercices pratiques d'évaluation des stocks.

15. Chaque Sous-Comité a choisi son coordonnateur, à savoir:

- SCES: Constantina Karlou Riga (Grèce)
- SCSES: Ramon Franquesa (Espagne)

---

<sup>6</sup> Programme de travail pour 2007 (paragraphe 77 du rapport de la trente et unième session)

<sup>7</sup> Commission pour la conservation de la faune et la flore marines de l'Antarctique (CCAMLR); Commission pour la conservation du thon rouge du Sud, CGPM, CITT, CICTA, CIEM, CTOI, Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest, Centre de développement des pêches de l'Asie du Sud-Est, OPASE et EUROSTAT.

<sup>8</sup> Annexe E du rapport de la trentième session de la CGPM (document CGPM/CSC9/2006/Inf.3). Le paragraphe 3 de la recommandation invitait le CSC à identifier en 2006, pour les pêcheries concernées: l'année de référence, les Unités opérationnelles et les paramètres de l'effort de pêche, et à transmettre à la CGPM les résultats de cette identification.

- SCEEM: M.Nejemeddine Bradai (Tunisie)
- SCSi: Joel Vigneau (France)

Le CSC est invité à valider ces choix.

16. La **Réunion de Coordination des Sous-comités (RCSC)** a eu lieu après les sessions du Sous-Comité (septembre 2007). La RCSC a examiné les principales conclusions et recommandations formulées par les Sous-Comités ainsi que les activités transversales exigeant un travail en commun de la part des sous-Comités. Elle a ensuite examiné d'autres thèmes pertinents et suggéré ce qui suit (rapport publié sous la cote GFCM:SAC10/2007/Inf.9):

- La RCSC a noté que, sauf dans des cas limités, les évaluations des stocks examinées par le CSES ne fournissaient pas d'indication claire sur le niveau de l'effort de pêche ou l'unité d'effort standard. Cette lacune était considérée comme un handicap majeur pour formuler des avis de gestion « rationnels »;
- Le formulaire type adopté par le SCEEM pour la soumission des nouvelles propositions concernant les Zones de pêche à accès réglementé (ZPR) a été examiné. La nécessité de mettre au point une procédure spécifique pour la soumission de ces propositions a été soulignée;
- La RCSC a souligné la nécessité de mieux définir les concepts de zones marines protégées « ZMP » et de « zones d'eaux profondes » en Méditerranée;
- La possibilité qu'un projet du FEM puisse participer à la réalisation d'études de cas sur l'approche écosystémique des pêches dans certains pays participants a été soulignée;
- Outre la déclaration faite par le SCES, le CSC a été invité à examiner la contribution apportée par AdriaMed, en ce qui concerne la définition de critères relatifs à l'établissement des listes d'espèces prioritaires et de stocks partagés (voir document GFCM:SAC10/2007/Dma.5);
- La RCSC a évalué l'efficacité de la réunion transversale tenue durant la session des Sous-Comités. Elle a cependant noté la nécessité de mieux définir son objet afin que les réalisations des Sous-comités soient mieux appréciées;
- Les conséquences des retards du lancement des projets COPEMED II, EASTMED et MEDFISIS ont été soulignées avec une grande préoccupation;
- Il a été suggéré que le Groupe de travail sur la technologie de la pêche proposé par le SCES soit placé sous l'autorité du SCEEM;
- La RCSC a également souligné la nécessité d'améliorer encore la participation des points focaux nationaux, durant la période intersession;
- Il a été convenu que le Secrétariat devrait examiner tous les documents en attente de publication pour déterminer s'ils sont encore pertinents;
- La RCSC est convenue que le nouveau site web de la CGPM devrait contenir les documents scientifiques présentés durant les ateliers et les réunions du CSC;
- La RCSC a pris note des progrès accomplis par le Secrétariat pour promouvoir les travaux scientifiques en mer Noire, en particulier grâce à la formulation d'un projet spécifique pour cette sous-région;
- La question du changement climatique et de son impact sur les pêches a été examinée. Le Secrétariat a été invité à assurer un suivi dans le cadre des mesures prises par la FAO.

### **III. MESURES SUGGÉRÉES AU COMITÉ**

17. Le Comité est invité à examiner les activités intersessions de l'ensemble de ses organes subsidiaires, notamment en vue d'accroître la coordination des données d'entrées et des résultats, et de promouvoir la formulation d'avis scientifiques et techniques intégrés en matière de gestion des pêches.

18. Le Comité est également invité à formuler des recommandations sur les questions en suspens qui viennent d'être mises en relief, ainsi que sur les suggestions complémentaires de la RCSC.